



# Le lien MARIVERAIN

Bulletin municipal Vol. 5, No 1, JANVIER/FÉVRIER 2004

www.ville.sainte-marie.qc.ca

**Une première pour la Ville :  
Signature d'une entente de  
développement culturel de  
447 000 \$**

**Hommage à une jeune artiste  
mariverainne**

Line Gagnon,  
Agente de développement culturel

**Politique familiale**

Louis Normand, directeur  
Loisirs, culture et vie communautaire

**Réponses au concours  
« Qui suis-je ? »**

**Nouvelle rubrique :  
Question citoyenne**

**Concours de photo Samar 2003**

**Conférences Samar**

**« Côté Sud », Exposition solo  
des oeuvres de Martine Chassé**  
Line Gagnon,  
Agente de développement culturel

**Concours : Trouvez un nom à la  
nouvelle salle de spectacles  
régionale**

**Bibliothèque Honorius-Provost**  
Jacques Filiatrault, bibliothécaire

**Conseil en bref**

Chantale Faucher, greffière adjointe

**L'Urbanisme et l'Ingénierie  
occupent de nouveaux bureaux**

**De nouveaux visages à la Ville**

**Avis public**

**PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :  
Le lundi 8 mars 2004, 20 h**

ÉDITION DU LIEN MARIVERAIN 20 FÉVRIER 2004  
ISSN 1492-9279  
Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
1<sup>er</sup> trimestre 2004

Impression • Dynamiques, Centre d'imprimerie,  
Sainte-Marie

Graphisme, rédaction et coordination de projet

**Zonart**  
communications

www.zonart-zone.com

## UNE PREMIÈRE POUR LA VILLE DE SAINTE-MARIE Signature d'une entente de développement culturel de 447 000 \$

La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, et le maire de Sainte-Marie, M. Harold Guay, ont signé, le 22 janvier, une entente touchant le développement culturel de la Ville. D'une durée de trois ans, cette entente prévoit des investissements conjoints totalisant 447 000 \$.

« Depuis plusieurs années, la Ville de Sainte-Marie démontre une ferme volonté de valoriser et faire connaître ses richesses culturelles et patrimoniales tout en invitant des artistes d'ailleurs à contribuer à l'élargissement de notre univers culturel. Ce protocole nous permettra de poursuivre nos efforts amorcés avec le mise en place de notre politique culturelle et d'assurer la continuité de notre apport à la culture mariveraine et québécoise », a déclaré le maire Guay.

Parmi les gestes posés récemment, M. Guay a cité la publication du livre « Sainte-Marie de Beauce, Un présent du passé, une fierté à partager », accompagné d'un cédérom de photos d'archives, sans compter l'appui soutenu au festival

la Gigue en Fête et la création d'un poste d'agent de développement culturel à temps plein.

En signant ce protocole historique, la ville de Sainte-Marie exprime aussi sa volonté de participer activement à la promotion de la culture afin d'assurer une plus large diffusion de ses talents, de son histoire et de son patrimoine et un meilleur accès au monde qui nous entoure.

### Gratuité d'accès à la bibliothèque

M. Guay était aussi heureux d'annoncer que le conseil a décidé d'offrir gratuitement l'accès à la bibliothèque municipale aux jeunes de 17 ans et moins, résidents à Sainte-Marie. Cette décision fait suite à un engagement pris lors de la campagne électorale de 2002.

À l'instar de la Politique de la lecture et du livre, le conseil municipal croit « que le développement culturel, mais aussi économique, scientifique et politique d'une société, passe nécessairement par l'aptitude à la lecture de ses citoyens ».



À l'avant : M. Harold Guay, maire, Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications  
À l'arrière : Mme Carole Théberge, ministre déléguée à la Famille et ministre responsable de la région de Chaudière-Appalaches, Mme Dominique Vien, députée de Bellechasse et adjointe parlementaire de Mme Beauchamp



### Hommage à une jeune artiste mariveraine

Lundi le 9 février 2004, le conseil municipal a tenu à féliciter Jessica Vaillancourt qui a remporté parmi plus de 9 000 participants l'un des 13 prix du concours annuel de dessin des « Amis de la musique symphonique ».

À cette occasion, Jessica a été invitée à signer le livre d'or de la ville et a reçu les hommages des membres du conseil. Du 12 janvier au 13 février, les dessins primés, provenant de toutes les régions du Québec, ont été exposés dans le hall de l'hôtel de ville. Ils ont aussi fait l'objet d'un calendrier.

Jessica est étudiante en 6<sup>e</sup> année à l'école Mgr-Feuiltault de Sainte-Marie, elle est la fille de Richard Vaillancourt et Chantal Cloutier.

Toutes nos félicitations à cette jeune artiste.

Line Gagnon  
Agente de développement culturel.



## POLITIQUE FAMILIALE

Le lundi 9 février dernier, le conseil municipal profitait de l'occasion pour adopter officiellement les résolutions requises pour lancer comme il se doit la démarche d'élaboration de notre première politique familiale municipale. Ainsi le conseil nomma effectivement les membres qui composent ce comité d'action. Ce dernier sera présidé par madame Dany Bilodeau conseillère responsable des questions familles. Elle sera secondée par les personnes suivantes:

- M. Rosaire Simoneau,  
*conseiller municipal*
- Mme Odette Bédard,  
*représentante du milieu des CPE*
- Mme Marlène Boutin,  
*directrice générale de la Maison de la Famille*
- Mme Johanne Pomerleau,  
*mère et représentante du milieu municipal*
- M. Benoit Régis,  
*président du conseil d'établissement de l'École l'Éveil*
- M. Gilles Boutin,  
*représentant du CLSC*
- M. Louis Normand,  
*directeur du service loisirs, culture et vie communautaire.*

Les objectifs de cette importante démarche visent dans un premier temps à développer une pensée et une culture famille pour l'ensemble de l'organisation municipale, dans un deuxième temps favoriser et encourager l'épanouissement des familles sur notre territoire et enfin maintenir et favoriser le développement de projets susceptibles d'avoir un impact favorable sur la qualité de vie des familles. Cette démarche de consultation et de concertation nous permettra donc d'ajouter à notre milieu de vie, des gestes et des actions qui cibleront essentiellement l'augmentation générale du mieux-être de notre splendide collectivité mariveraine et des familles qui l'habitent.

Bref une démarche de premier plan, centrée sur la qualité de vie de nos quelques 3210 familles mariveraines.

Louis Normand, directeur,  
Loisirs, culture et vie communautaire.  
Renseignements : 387-4920



Gilles Boutin, Odette Bédard,  
Marlène Boutin, Louis Normand

## RÉPONSES AU CONCOURS

### « Qui suis-je ? »

- 1 – Lionel Berthiaume
- 2 – Luc Bilodeau
- 3 – Michel Carrier
- 4 – Yvanhoe Cyr
- 5 – Jean-Louis Daigle (trésorier)
- 6 – Gérard Faucher (maire suppléant)
- 7 – Benoît Fecteau (greffier sous les deux conseils)
- 8 – Wilbrod Gagnon (maire)
- 9 – Réal Gravel
- 10 – Dominique Labbé
- 11 – Michel Lambert (gérant)
- 12 – Mauril Leclerc
- 13 – Marc-André Nadeau
- 14 – Michel Poulin
- 15 – Louis Turmel
- 16 – Marcel Vachon
- 17 – François Vachon
- 18 – André Turmel
- 19 – Aurèle Mercier
- 20 – Gilles Fortin (directeur général)
- 21 – Léonard Roy
- 22 – Louis Turmel
- 23 – Pierre Ferland
- 24 – Pierre-Maurice Vachon (maire)
- 25 – Le conseiller qui manquait :  
Russell Gilbert!

La gagnante du concours est Madame Jacqueline Giguère, de la rue Notre-Dame. Elle se mérite un exemplaire du livre « Sainte-Marie, Un présent du passé, Une fierté à partager ».

Félicitations

## NOUVELLE RUBRIQUE

### Question citoyenne

Cette nouvelle rubrique répondra à des questions posées par les citoyens lors des séances du conseil ou directement auprès des conseillers ou des services municipaux. Vous pouvez aussi nous faire part de vos questions par téléphone (387-2301), par télécopieur (387-2454) ou par courriel (administration@ville.sainte-marie.qc.ca). Le Lien mariverain répondra aux questions les plus fréquentes ou qui touchent des dossiers d'intérêt général.

**« La Ville a-t-elle changé ses méthodes de déneigement cet hiver? Il semble que les rues ne sont pas entretenues de la façon habituelle. »**

Effectivement, la Ville a réévalué sa façon de faire afin de générer des économies. Les grandes artères sont entretenues de la même façon que par le passé, mais nous avons réduit la fréquence de déneigement, le passage de la souffleuse en plein jour par exemple, et l'épandage de sel ou de sable sur les autres rues.

Il faut cependant noter que l'hiver 2003-2004 est exceptionnel. En effet, il faut remonter à 1994 pour retrouver des conditions de neige semblables. Donc, des chutes de neige hors de l'ordinaire et des méthodes de travail modifiées peuvent laisser croire que la Ville a sérieusement coupé dans l'entretien hivernal de nos rues, ce qui n'est pas vraiment le cas.

La Ville va évaluer ces nouvelles méthodes à la fin de la saison et c'est pourquoi nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires à ce sujet.

## CONCOURS DE PHOTOS

### SAMAR 2003

Gagnante du prix du public

La gagnante est Madame Katleen Simard, pour son oeuvre " Don paternel". Elle s'est méritée un prix de \$150. gracieuseté de la Caisse Populaire Desjardins, de Sainte-Marie.

### CONFÉRENCES SAMAR

Les conférences du printemps  
École Maribel, 62, rue Saint-Antoine (près de l'église) Admission : 5 \$

- 1 – « Les ornements du jardin »  
- Roch Giguère, le 23 mars, 19 h 30
- 2 – « Construction de plan d'eau »  
- Serge Gosselin, le 4 mai, 19 h

Renseignements :  
Dominique Gilbert, 387-3172



### « Côté sud », exposition solo des œuvres de Martine Chassé

Du 25 janvier au 23 avril 2004, à la bibliothèque Honorius-Provost, vous pourrez admirer les toiles de Martine Chassé. Venez oublier l'hiver en contemplant ces tableaux pleins de soleil, aux heures d'ouverture de la bibliothèque les mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h 00 et de 18 h 30 à 20 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 15 h 00.

Line Gagnon,  
Agente de développement culturel

## CONCOURS

Trouvez un nom pour la nouvelle salle de spectacles régionale.

Le Comité de Spectacles de Sainte-Marie, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, la MRC de la Nouvelle-Beauce et la polyvalente Benoît-Vachon lancent un concours afin de trouver un nom à la nouvelle salle de spectacles régionale de la Nouvelle-Beauce (polyvalente Benoît-Vachon). Un concept de logo peut être joint à la suggestion du nom.

À gagner : Un abonnement de saison double d'une valeur de près de \$800 pour la programmation artistique 2004-2005.

Règlements et renseignements :  
Tél. : 387-2200  
Courriel : info@cssm.biz  
Tous les détails sur le site : www.cssm.biz



## BIBLIOTHÈQUE HONORIUS-PROVOST

### AVIS IMPORTANT

La bibliothèque maintenant gratuite pour les 17 ans et moins !

Lors de la signature du protocole d'entente sur la politique culturelle entre la ville de Sainte-Marie et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Monsieur Harold Guay, maire de Sainte-Marie, annonçait une décision qui ne faisait pas partie du Protocole mais qui constituait un appui important au développement de la culture. En effet, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2003, les enfants et adolescents de 17 ans et moins, résidents de Sainte-Marie, auront accès gratuitement à la bibliothèque. Notez que la nouvelle tarification entrera elle aussi en vigueur à la même date. (plus de renseignements la bibliothèque)

Nous venons de faire l'acquisition de romans à gros caractères, dont voici les titres :

• Brûlée vive • Ouf ! • La honte leur appartient • Ne compte pas les heures • Le billet gagnant • Elles ont aimé • L'empire des loups • L'héritage • Histoire d'amour • Le plus beau des mensonges • Les rescapés du cœur • Le secret de Katie Byrne • La table du roi

■ *Le pas de l'ourse*, Douglas Glover, Boréal, 2003, 265 p.

Ce livre raconte les tribulations d'une jeune Française qui ne traverse l'Atlantique, en 1542, en compagnie de son oncle, le sieur de Roberval, grand rival de Jacques Cartier, que pour être abandonnée, avec son amant et sa vieille nourrice, sur une île déserte du golfe Saint-Laurent. À partir de ces faits historiques, l'auteur échafaude un roman picaresque et truculent où se mêlent mythe et réalité. <http://www.alternatives.ca/article908.html>

■ *Origine suspecte*, Patricia MacDonald, Albin Michel, 2003, 405 p.

Après la disparition de Greta dans l'incendie de sa maison, les soupçons de la police se portent très vite sur son mari Alec, au grand désarroi de leur fille Zoé. Émue par le désespoir de sa nièce, et inconsciente du danger qui la guette, Britt,

la sœur de Greta, décide de mener son enquête. La vérité passera par la découverte d'un douloureux secret familial... (<http://www.albin-michel.fr/> - dans la boîte de recherche, taper le nom de l'auteur)

■ *Le plan détox : énergie et tonus*, Dr Christina Scott-Moncrieff, Éd. de l'Homme, 2003, 123 p., nombreuses photos couleurs et tableaux informatifs.

Le plan détox, un programme visant à procurer un souffle nouveau au corps, à l'esprit et à l'âme, est basé sur des techniques éprouvées. On y apprend ce qu'est la détoxification et comment elle peut venir à bout de malaises comme les maux de tête, la fatigue, le stress, les allergies et comment s'y prendre pour cesser de fumer. Finalement, aspect crucial de la santé, comment se débarrasser des substances chimiques et des produits polluants dans notre environnement.

<http://www.reseaproteus.net/biblio/nouvparu/fiches/14-10-22595.htm>

### Le Comité mariverain de généalogie de la Bibliothèque Honorius-Provost

Nous recherchons des bénévoles prêts à travailler quelques heures par semaine sur les registres de la Beauce. Vous auriez à lire l'information contenue sur les microfilms et à les transférer sur ordinateur. Tous ceux intéressés par ce projet peuvent contacter Jacques Filiatrault à la bibliothèque au 387-2240. Merci !

Nouveautés :

■ *Généalogie de la famille Joseph Néré, en 5 volumes.*  
De Louis-Philippe-Robert Doyon.

■ *Biologie d'un patronyme : Les Doyons*  
D'André Doyon, préface de Pierre Durye, conservateur aux Archives Nationales.

## CONSEIL EN BREF

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors des séances régulières tenues les 8 décembre 2003 et 12 janvier 2004 ainsi que lors de la séance spéciale tenue le 17 décembre 2003, à savoir:

La Ville a adopté une résolution prévoyant qu'un droit supplétif doit être payé à la municipalité dans tous les cas où survient le transfert d'un immeuble situé sur son territoire et où une exonération la prive du paiement du droit de mutation à l'égard de ce transfert. Le montant du droit supplétif de même que ses modalités d'application sont ceux prévus à la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières*.

La Ville a autorisé l'acquisition de dos d'ânes pour le secteur de l'école primaire L'Éveil, qui seront installés plus particulièrement vis-à-vis l'entrée Nord de l'école et devant la garderie Lacet de Bottine.

La Ville a renouvelé le contrat avec l'Escouade Canine M.R.C. pour l'année 2004.

La Ville a demandé au ministère des Transports du Québec, par résolution, la rétrocession des emprises de l'ancien pont.

La Ville a confirmé sa participation financière pour l'année 2004 au service de transport adapté pour personnes handicapées et les personnes de 60 ans et plus sur les territoires de la MRC Robert-Cliche et la MRC de La Nouvelle-Beauce.

La Ville a autorisé le Service des travaux publics à procéder à la relocalisation de la lumière de circulation existante à l'intersection de la rue Notre-Dame Sud et de la rue Saint-Antoine (ancien pont) et ce, à l'intersection de la 2<sup>ème</sup> Avenue du Parc-Industriel et du boulevard Vachon Nord.

Madame Claudia Jacques a été embauchée au poste de secrétaire à temps plein au Service de l'ingénierie et ce, depuis le 13 janvier 2004.

La Ville a autorisé la signature de la convention collective avec le Syndicat des employés municipaux de Beauce. Cette convention est d'une durée de quatre (4) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2006.

La Ville a adopté le second projet du règlement numéro 1268-2003 amendant le règlement de zonage numéro 700-90 et plus particulièrement afin de créer une nouvelle zone portant le numéro 524 à même une partie des zones 508 et 509 pour permettre entre autres, l'exploitation de cabanes à sucre en milieu agricole pour fins de restaurant annuel ainsi que la transformation des produits reliés à l'acériculture.

La Ville a adopté le règlement numéro 1269-2003 amendant l'article 6.01 du règlement numéro 1190-2001 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Sainte-Marie et plus particulièrement afin de modifier la cotisation exigible, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004, des participants actifs des catégories « employés municipaux (cols bleus) » et « policiers ».

La Ville a autorisé la signature de la convention collective avec l'Association des policiers-pompiers de la Ville de Sainte-Marie. Cette convention est d'une durée de quatre (4) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 31 décembre 2005.

La Ville a nommé madame Clémence Pomerleau à titre de sergent détective et ce, à compter du 13 janvier 2004.

Pour obtenir plus de détails ou une version intégrale de ces procès-verbaux, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.

Chantale Faucher,  
Greffière adjointe

### SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL L'ORDRE DU JOUR MAINTENANT EN LIGNE

L'ordre du jour des séances du conseil municipal est maintenant disponible sur le site de la Ville à l'adresse suivante : [www.ville.sainte-marie.qc.ca](http://www.ville.sainte-marie.qc.ca), sous l'onglet « Publications », à la rubrique « Documents du conseil municipal ». Il est publié le vendredi précédant la réunion du conseil qui se tient toujours le 2<sup>e</sup> lundi du mois.



## L'Urbanisme et l'Ingénierie occupent de nouveaux bureaux

Depuis le début de l'année 2004, les services de l'Urbanisme et de l'Ingénierie sont maintenant installés au troisième étage de l'hôtel de ville.

### Urbanisme : un service amélioré

La place croissante et l'importance qu'occupe la planification urbaine de même que la hausse de la demande d'information de la part des citoyens exigeait depuis un certain temps que le service d'Urbanisme s'installe dans des locaux plus pratiques afin de mieux répondre aux besoins des particuliers et des entreprises qui ont à consulter ce service. Le déménagement du Centre local de développement de la Nouvelle-Beauce (CLDNB), dans l'édifice de la MRC, a été l'occasion qui a permis à la Ville d'aménager des locaux beaucoup plus fonctionnels. Ce déménagement assurera une plus grande confidentialité dans les demandes, une centralisation de tous les dossiers et un service beaucoup plus personnalisé. Avec plus de mille dossiers traités chaque année, ce réaménagement était devenu une priorité.

À la réception du service d'Urbanisme, Madame Renée Gagnon, secrétaire du service, assumera un rôle de premier plan dans la diffusion des renseignements et dans la prise d'information pour la préparation des permis. Cette nouvelle façon de faire assurera un service plus rapide.

De plus, le service d'Urbanisme s'est assuré les services de Monsieur Jean-Guy Duquet, architecte et urbaniste senior de la firme Polyconseil, afin d'épauler le personnel dans la planification de tout le territoire de la ville. Cette collaboration était devenue essentielle selon Monsieur Georges La Rocque, chef de division du service d'Urbanisme, afin d'assurer le développement harmonieux des secteurs résidentiel, commercial, industriel et agricole.

Un programme de formation a également été mis en place pour améliorer « l'approche client ». Monsieur La Rocque souligne que cet aspect était aussi une priorité. « Les citoyens qui ont besoin d'information doivent sentir que nous sommes à leur service. Nous avons un rôle de conseiller. La recherche de solutions doit toujours être un objectif! »

Nous profitons de l'occasion pour vous présenter le personnel du service d'Urbanisme dans son tout nouvel environnement :

Monsieur Georges La Rocque  
Chef de division  
service de l'Urbanisme et  
d'aménagement du territoire



Monsieur André Audet  
Inspecteur en bâtiments et  
environnement



Madame Renée Gagnon  
Secrétaire



Monsieur Jean-Guy Duquet  
Polyconseil inc.  
Conseiller externe, planification,  
gestion et aménagement  
du territoire



### Ingénierie

L'Ingénierie devient un service à part entière. Dans le cadre de la réorganisation de certains services municipaux, le service des Travaux publics et de l'Ingénierie ont été scindés en deux. Le service de l'Ingénierie se consacrera désormais à la planification des infrastructures de la Ville et à la gestion de projets de construction tandis que le service des Travaux publics assumera l'exécution des travaux d'entretien. L'Ingénierie et l'Urbanisme étant sur le même étage, cela favorisera une meilleure coordination des dossiers, ces deux services ayant à collaborer régulièrement.

L'Ingénierie continuera de s'occuper de l'hygiène du milieu, soit la gestion des usines de traitement de l'eau potable et d'eaux usées (avec la firme Aquatech), des ordures (avec les travaux publics) et autres dossiers environnementaux.



Monsieur Bruno Gilbert ing.  
Directeur  
Service de l'Ingénierie



Monsieur Bernard Boulanger, t.p  
Chargé de projets



Madame Claudia Jacques  
Secrétaire



## De nouveaux visages à la Ville

M. Vincent Marcotte est entré en fonction le 25 octobre dernier à titre de contremaître au service des Travaux publics. Originaire de Portneuf, il a occupé des fonctions semblables à la ville de Québec. (à gauche, M. Maurice Mercier, surintendant)

Suite au départ de M. Joël Sauvé, monsieur Normand Croteau a été embauché à titre de directeur par intérim au service de la Protection contre l'incendie.

Mme Claudia Jacques est la secrétaire du service de l'Ingénierie.



PROVINCE DE QUÉBEC,  
Ville de Sainte-Marie,  
Comté de Beauce-Nord,  
Le 11 février 2004.

## DÉROGATIONS MINEURES

### AVIS PUBLIC

A tous les propriétaires et locataires d'immeubles  
de la Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord.

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord, que lors d'une séance spéciale qui sera tenue le **8 mars 2004 à 19 h 45** à la salle du Conseil située à l'hôtel de ville, 270 avenue Marguerite-Bourgeoys à Ville de Sainte-Marie, deux (2) demandes de dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de cette municipalité seront étudiées et les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le Conseil relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes:

#### a) Propriété sise au Lac Marcoux

Lot 783 Ptie (chemin du Roi)

Dérogation mineure: Reconnaître le frontage de trois (3) lots non desservis par les réseaux municipaux à 39,47 mètres (lot B), à 40,64 mètres (lots C et D) au lieu d'un minimum de 45,72 mètres, tel qu'exigé à l'article 3.3.1 du règlement sur les lotissements numéro 701-90 et ce, conformément au projet de lotissement préparé par monsieur Stéphane Roy, arpenteur-géomètre, en date du 28 octobre 2003 et portant le numéro de minute 2003-52.

#### b) Propriété sise au 1358 2<sup>e</sup> Rue du Parc-Industriel

Lots 672 Ptie, 673 Ptie et 675 Ptie

Dérogation mineure: Reconnaître le lotissement de la propriété industrielle conformément au plan de compilation préparé par monsieur Robert Mathieu, arpenteur-géomètre, en date du 22 janvier 2004 et portant le numéro de minute 1390 faisant en sorte que les marges arrière et latérales sont inférieures aux normes prescrites au règlement de zonage numéro 700-90 qui sont, pour un bâtiment principal, de 6,0 mètres (marge arrière), de 4,0 mètres (marge latérale) et pour un bâtiment accessoire de 1,0 mètre (marges latérales et arrière).

Donné à Ville de Sainte-Marie,  
ce 11 février 2004.

Hélène Gagné,  
Greffière.